

République Française

COMMUNE DE BOIS-COLOMBES

Séance du Conseil Municipal

du 30 mai 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, à la Mairie, le mardi 30 mai 2023 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur le Maire, suite à la convocation adressée le mercredi 24 mai 2023.

Étaient présents : M. RÉVILLON, Maire, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, Mme COLOMBEL, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, Maires Adjoints ; Mme EMIRIAN, Mme DE PERIER, M. KLEIN, Mme DE PRATI, Mme ROSSIGNOL DE LA RONDE, M. LOUIS, Mme CATAU, M. DUVIVIER, M. RIBEYRE, Mme JOAQUIM-BOURALY, M. CLAUSSMANN, Mme VIGNON (à partir de 20h15), Mme MARTY, M. MBANZA, Mme DAHAN, M. SCHNEIDER, Mme PETIT (à partir de 20h34), Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme DELAMARE, M. SIBON, Mme LEVEQUE, Mme TOUSSAINT, M. PRUNUS, Mme VIGNON (jusqu'à 20h15), Mme PETIT (jusqu'à 20h34).

Procurations : Mme DELAMARE a donné pouvoir à M. DUVIVIER, M. SIBON à M. ISABEY, Mme LEVEQUE à M. CROSNIER LECONTE, Mme TOUSSAINT à Mme MOLIN BERTIN, M. PRUNUS à Mme MARTY.

M. DUVIVIER est désigné comme Secrétaire.

La séance est ouverte, dans le respect des règles sanitaires liée à la pandémie de covid-19, sous la présidence de Monsieur le Maire, qui propose au Conseil Municipal la désignation du Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la désignation du Secrétaire de Séance.

Est seul candidat Monsieur Michel DUVIVIER Conseiller Municipal.

M. Michel DUVIVIER est désigné comme Secrétaire de Séance.

30 voix pour :

M. RÉVILLON, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, Mme COLOMBEL, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, Mme EMIRIAN, Mme DE PERIER, M. KLEIN, Mme De PRATI, Mme ROSSIGNOL de la RONDE, M.SIBON, Mme LEVEQUE, M. LOUIS, Mme CATAU, Mme TOUSSAINT, M. RIBEYRE, Mme JOAQUIM BOURALY, M. CLAUSSMANN, M. PRUNUS, Mme MARTY, M. SCHNEIDER.

et 3 abstentions :

M. DUVIVIER, Mme DAHAN, M. MBANZA.

-oOo-

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des Membres de l'Assemblée Communale le procès-verbal de la séance publique du 4 avril 2023 qui est adopté par :

30 voix pour :

M. RÉVILLON, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, Mme COLOMBEL, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, Mme EMIRIAN, Mme DE PERIER, M. KLEIN, Mme De PRATI, Mme ROSSIGNOL de la RONDE, M.SIBON, Mme LEVEQUE, M. LOUIS, Mme CATAU, M. DUVIVIER, Mme TOUSSAINT, M. RIBEYRE, Mme JOAQUIM BOURALY, M. CLAUSSMANN, M. PRUNUS, Mme MARTY.

et 3 abstentions :

M. SCHNEIDER, Mme DAHAN, M. MBANZA.

-oOo-

L'ordre du jour est abordé.

-oOo-

2023/S03/001 - Modification du règlement intérieur du service Action Jeunesse.

Délibération adoptée à l'unanimité des 33 votants.

-oOo-

2023/S03/002 - Modification du règlement des formations non professionnelles pour l'obtention du BAFA Citoyen (session théorique) et de la formation PSC1.

Délibération adoptée à l'unanimité des 33 votants.

-oOo-

2023/S03/003 - Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine – Débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Le Conseil prend acte.

-oOo-

2023/S03/004 - Cession d'un immeuble communal sis 53, rue des Bourguignons à Bois-Colombes en faveur d'Hauts-de-Seine Habitat - OPH.

Délibération adoptée à l'unanimité des 35 votants.

-oOo-

2023/S03/005 - Cession d'un pavillon communal sis 116, rue Pierre-Joigneaux à Bois-Colombes.

Délibération adoptée à l'unanimité des 35 votants.

-oOo-

2023/S03/006 - Modification du tableau des effectifs du personnel communal – Créations et suppressions de postes.

32 voix pour :

M. RÉVILLON, M. VINCENT, Mme CANTET, M. BARBIER, Mme COLOMBEL, M. MAINGUY, Mme JAUFFRET, M. CHAUMERLIAC, Mme MARIAUD, M. LANOY, Mme DELAMARE, M. CROSNIER LECONTE, Mme MOLIN-BERTIN, M. ISABEY, Mme EMIRIAN, Mme DE PERIER, M. KLEIN, Mme De PRATI, Mme ROSSIGNOL de la RONDE, M.SIBON, Mme LEVEQUE, M. LOUIS, Mme CATAU, M. DUVIVIER Mme TOUSSAINT, M. RIBEYRE, Mme JOAQUIM BOURALY, M. CLAUSSMANN, M. PRUNUS, Mme MARTY, Mme VIGNON, Mme PETIT.

et 3 abstentions :

M. SCHNEIDER, Mme DAHAN, M. MBANZA.

-oOo-

2023/S03/007 - Modification de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité des 35 votants.

-oOo-

2023/S03/008 - Désignation du Référent Déontologue des élus à Bois-Colombes.

Délibération adoptée à l'unanimité des 35 votants.

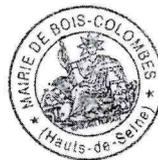
-oOo-

NOTES D'INFORMATION : Rapporteur Monsieur le Maire.

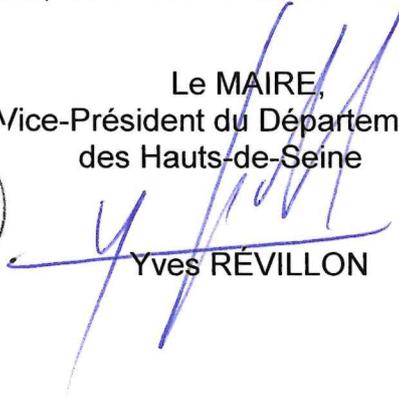
Présentation des décisions municipales prises dans les conditions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales et en vertu des délégations confiées par le Conseil municipal par délibérations du 26 mai 2020, du 7 juillet 2020, 29 septembre 2020 et du 8 février 2022, à Monsieur le Maire.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les participants et lève la séance à 21h00.



Le MAIRE,
Vice-Président du Département
des Hauts-de-Seine


Yves RÉVILLON